

RENDRE ACCESSIBLE SON COMMERCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIF

- Dresser un état des lieux de son établissement en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.
- Trouver des solutions pratiques et mettre en place un calendrier des actions.

PUBLIC

Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.
Chef d'entreprise, salarié hors secteur porteur de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formateur spécialisé en réglementation liée à l'accessibilité des locaux.
Mises en situation pratiques et étude de son cas personnel.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

PROGRAMME

- Les enjeux sociaux, économiques et réglementaires de l'accessibilité.
- Les notions de l'accessibilité essentielles pour l'entreprise : gabarit, espaces, contrastes de couleurs...
- L'utilisation d'un outil d'autodiagnostic utilisable dans son entreprise.
- Les points clés de l'accessibilité : repérage de l'établissement, stationnement, entrée, accueil, signalétique, éclairage, communication, comportement...
- L'élaboration du plan de son établissement, de la notice d'accessibilité.
- Mise en place d'un plan d'action concret : calendrier, chiffrage, recherche de matériels et entreprises pour travaux.
- Réalisation des démarches administratives.
- Etablissement du dossier administratif de demande de mise en conformité.

**DURÉE 1 jour
7 heures**

Inscription et informations :
Contact **05 61 10 47 47**
formation@cm-toulouse.fr

18 bis bd Lascrosses
31000 TOULOUSE
55 bd de l'Embouchure
31000 TOULOUSE